

#VALUE!

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2025/2026 - version octobre 2025



Nom du tournoi :	L'Après Summer Boulot Villardois 3				
N° de dossier Poona :	2505832				
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Centre Dombes				
Lieu de la compétition :	Villars Les Dombes				

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne : Oui

Elle se déroule en application des règlements de la FFbAd, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

--	--	--	--	--	--

Le niveau géographique de la compétition est : National

2) La compétition se déroule du : 15/07/2026 2026 au 15/07/2026 2026

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = 7 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Petitgenet Noel

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Grillet Eline

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3

inclus, tous licenciés dans un club ;

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non SD non DH non DD non Mx oui S Intergenres non D Intergenres non

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour

(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter,

regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 01/04 2026 à 08:00 heure (hh:mm)

La date limite de réception des inscriptions est fixée au 08/07/2026 2026 à 08:00 heure (hh:mm)

Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de 64 pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :			
Critère 1 - Date d'inscription			
Critère 2 - Date de paiement			
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)			
par mail :	contact@badcentredombes.fr		
sur badnet :	Oui		
par voie postale :			
15) Le joueur devra être licencié	à la date du tirage au sort		
16) Les droits d'engagement sont de :			
1 tableau	13	2 tableaux	3 tableaux
Par équipes			
17) Le paiement se fera	individuellement ou par club ou par comité		
18) Le paiement est à effectuer	en ligne sur Bad Net		
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	09/07/2026	2026	
La confection des tableaux sera effectuée le :	09/07/2026	2026	
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH		
FORAITS			
20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19) Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).			
21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition , un justificatif à la ligue AURA : david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.			
REPLACEMENTS			
22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :			
EN cas de forfait d'un(e) participant(e), la paire peut être remplacée par une paire inscrite et figurant sur liste d'attente dans l'ordre de celle-ci			
DURANT LE TOURNOI			
23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.			
24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.			
25) Le volant de référence plume sera	RSL3		
Le volant de référence plastique sera			

26)	<p>Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.</p> <p>Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.</p> <p>Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.</p>	
27)	Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 21 points.	
28)	Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral	
29)	Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.	
30)	A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.	
31)	Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.	
32)	Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
	Pour tout volant touchant une structure amovible	Toujours faute
33)	Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.	
34)	La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.	
35)	Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.	
36)	Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.	
	SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES	
	<p>La constitution des tableaux se fera en fonction du CPPH.</p> <p>Les matchs se dérouleront en poule unique de 4.</p> <p>Les volants sont à la charge des joueurs/joueuses.</p> <p>Le tournoi se déroulera à la halle des sports de Villars les Dombes, Rue des Dombes (face à la caserne des pompiers).</p> <p>Une buvette sera également de la partie</p>	

